

Réservation pers SKIPPER-FORMATION & Building-milles

Nom :
Prénom :

Date Naissance :

Adresse :

Tel :

e.mail :

CP :

@

Ville :
Pays :

Stage	initulé stage				
	Durée stages				
	Embarquement				
	Débarquement				
	Embarquement				
	Débarquement				
Ports	Débarquement				
	Tarifs stages	€	€	€	€
	Part location voilier	€	€	€	€
	Part instructeur	€	€	€	€
	Caisse de bord *	€ x Jrs	€ x Jrs	€ x Jrs	€ x Jrs
	Sous Totaux	€	€	€	€
			Total cumu	€	€

*Avitaillement/Frais port/Carburant (35€/Pers./Jr)

Part locative : 30% règlement effectué à l'ordre de la copropriété « Maltaï »

Part instructeur : 70% règlement effectué à l'ordre de « Sail-Master-Training »

Le souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions de vente
 Par ailleurs il certifie savoir nager et tenir informé le Skipper-formateur de
 toute pathologie médicale pouvant entrainer une intervention à distance.

Compléments Assurance/pers	Annulation	6% garantie	€	Date & signature (Lu et approuvé)
	Rapatriement zone Europe	<8 Jrs <14 Jrs	40€ 55€	
	Frais Police	Forfait	20€	
		Total	€	

Contrat annulation conseillée

Acompte = € le / /

Conditions de vente des STAGES SKIPPER-FORMATION

Réservations : Possibilité de réserver per tel/ option valable 8 jours.
 Réservation effective à la réception du bulletin de réservation signé
 + acompte de 30% avant 6 semaines du départ.

Règlement : 30% à la réservation avant 6 Semaines du départ.

50% entre 6 semaines & 21 jours avant départ.

100% avant 20 jours du départ

Annulation de votre part : Retenue forfaitaire de 50€ avant 30 Jrs.

Entre 7 & 21 jours : 25% du prix Total. Entre 20 & 8 jours :50%

Entre 7 & 2 jours :75%. A moins de 2 jours : 90% du prix Total.

La non présentation ou le retard (non motivé) à l'heure & au lieu

d'embarquement détermine, ou encore l'abandon de votre part en

cours de croisière ne donnent lieu à aucun remboursement.

(Dans certains cas, les sommes retenues vous seront remboursées

par votre souscription complémentaire à l'assurance Annulation)

Annulation de notre part : Pour des raisons de nbre de participants

Intérieur à 3, vous serez prévenus au moins 21 Jrs avant le départ.

Dans la mesure du possible, une formule de remplacement vous

sera proposée. Dans le cas d'une annulation définitive, vous serez

remboursé intégralement de vos acomptes.

Assurances : Vous êtes couvert en responsabilité Civile à bord.

Vous pouvez souscrire une assurance Annulation & Assistance auprès

de notre partenaire Ouest Assurance. La garantie doit être souscrite au

plus tard dans les 14 Jours qui suivent l'inscription. Nous vous

proposons le contrat Force 9-Formule 1 à raison de 6% du prix du stage.

Responsabilités :

Sail-master-training s'engage à fournir à chaque fin de stage un bilan de

capacité bilingue qui pourra vous servir lors de vos locations ou pour

faire valoir votre expérience (building-milles) dans le cadre de la prépa-

-ration de votre Yacht-Master.

Nous nous réservons le droit de débarquer tout participant à tout

moment qui compromettrait la sécurité ou le bien-être du groupe, ou

bien de modifier, si les circonstances l'exigent (liées aux contraintes

météo) les itinéraires sans pour autant ne nuire à la prestation globale

du stage. Dans ce cas aucune indemnité ne saurait être due.

Vie Collective :

Chaque stagiaire s'engage à participer aux tâches collectives du bord

à savoir l'avitaillement, la préparation des repas et l'intendance

quotidienne du bateau.

Ports d'Embarquement/Débarquement : Généralement, les embarque-

ments/ Débarquements se font au jour & lieu indiqué vers 17Hrs.

SAIL-MASTER-TRAINING EURL Cap 18300€ N°Siret : 498675198 00028

N°DRDJS: ET003797 / N°Déclaration Activité pro: 93131854913

« Cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'état »

Contrat assurance Navire & RCP Pantaneus N° 8-000000-1972837-24